

PROCURATION

Je soussigné(e) :

(Nom, prénom) (*)

(adresse)

propriétaire de _____ action(s) émises par **PCB**, Société anonyme, au capital de 20.176.000 euros, dont le siège social est situé Rond-point Schuman 6, boîte 5 à 1040 BRUXELLES, enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro RPM (Bruxelles) 0403.085.181.

désigne comme **mandataire spécial** :

(Nom, prénom)

(adresse)

à qui je confère tous pouvoirs aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le **mercredi 20 mai 2015 à 15 heures**, au **Park Inn by Radisson Brussels Midi Hotel, Place Marcel Broodthaers 3 à 1060 Bruxelles**, pour délibérer sur les propositions suivantes :

		Vote pour	Vote contre	abstention
1.	Rapport de gestion du conseil d'administration relatif aux comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014. <u>Proposition de résolution</u> : L'assemblée générale prend acte du rapport de gestion du conseil d'administration et ne formule aucune remarque.			
2.	Rapport du commissaire relatif aux comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014. <u>Proposition de résolution</u> : L'assemblée générale prend acte du rapport du commissaire et ne formule aucune remarque.			
3.	Approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014, ainsi que l'affectation du résultat. <u>Proposition de résolution</u> : Approbation des comptes annuels statutaires sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2014, ainsi que l'affectation du résultat.			
4.	Prise de connaissance et discussion du rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés, du rapport du commissaire sur les comptes annuels consolidés et des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2014. <u>Proposition de résolution</u> : L'assemblée générale prend acte du rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés, du rapport du commissaire sur les comptes annuels consolidés et des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2014 et ne formule aucune remarque.			
5.	Décharge aux administrateurs et au commissaire			

	<p>pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.</p> <p><u>Proposition de résolution</u> : Par vote séparé, octroi de la décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.</p>			
6.	<p>Rapport de gestion du conseil d'administration relatif aux comptes annuels clôturés au 31 mars 2015.</p> <p><u>Proposition de résolution</u> : L'assemblée générale prend acte du rapport de gestion du conseil d'administration et ne formule aucune remarque.</p>			
7.	<p>Rapport du commissaire relatif aux comptes annuels clôturés au 31 mars 2015.</p> <p><u>Proposition de résolution</u> : L'assemblée générale prend acte du rapport du commissaire et ne formule aucune remarque.</p>			
8.	<p>Approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice clôturé au 31 mars 2015, ainsi que l'affectation du résultat.</p> <p><u>Proposition de résolution</u> : Approbation des comptes annuels statutaires sur l'exercice clôturé au 31 mars 2015, ainsi que l'affectation du résultat.</p>			
9.	<p>Prise de connaissance et discussion du rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés, du rapport du commissaire sur les comptes annuels consolidés et des comptes annuels consolidés au 31 mars 2015.</p> <p><u>Proposition de résolution</u> : L'assemblée générale prend acte du rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés, du rapport du commissaire sur les comptes annuels consolidés et des comptes annuels consolidés au 31 mars 2015 et ne formule aucune remarque.</p>			
10.	<p>Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé au 31 mars 2015.</p> <p><u>Proposition de résolution</u> : Par vote séparé, octroi de la décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé au 31 mars 2015.</p>			
11.	<p>Fin de mandats d'administrateurs.</p> <p><u>Proposition de résolution</u> : L'assemblée générale confirme la révocation de Monsieur Markus Skripek avec effet au 1er avril 2013.</p> <p>Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Thomas Frings avec effet au 7 novembre 2014.</p>			
12.	<p>Nomination administrateur.</p> <p><u>Proposition de résolution</u> : Décision de nommer Monsieur Alain Charlier en qualité d'administrateur non-exécutif. Le mandat de Monsieur Alain Charlier prend cours ce jour pour prendre fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire au cours de laquelle il sera décidé sur l'approbation des comptes annuels</p>			

	clôturés au 31 mars 2018.			
13.	<p>Renouvellement du mandat des administrateurs actuels.</p> <p><u>Proposition de résolution</u> : Décision de renouveler le mandat des administrateurs actuellement en charge pour un nouveau terme qui prend cours ce jour pour prendre fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle il sera décidé sur l'approbation des comptes annuels clôturés au 31 mars 2018.</p>			
14.	<p>Nomination commissaire.</p> <p><u>Proposition du comité d'audit</u> : L'expertise de Monsieur Nys en matière d'audit est reconnue par les membres du Comité. En conséquence, le Comité d'Audit émet un avis favorable et invite les actionnaires à prendre cette candidature en considération.</p> <p><u>Proposition de résolution</u> : L'assemblée générale constate que le mandat du commissaire est arrivé à son terme. Décision de nommer Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'entreprises SC SCRL, ayant son siège social à 1831 Diegem, Berkenlaan 8B, représentée par Monsieur Eric Nys, comme commissaire. Les émoluments du commissaire s'élèveront à EUR 23.345 (plus TVA, débours divers et cotisation IRE) à partir de l'audit des comptes clôturés au 31 mars 2016 et seront adaptés annuellement sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.</p> <p>Ce mandat prend cours ce jour pour prendre fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle il sera décidé sur l'approbation des comptes annuels clôturés au 31 mars 2018.</p>			

Instruction de vote : Mettre un X dans la case utile

Le mandataire peut assister à l'Assemblée, signer la feuille de présence, prendre part à toutes les délibérations, voter, amender ou rejeter au nom du/de la soussigné(e) toutes propositions se rapportant à l'ordre du jour, passer et signer tous les actes, pièces, et procès-verbaux, élire domicile, substituer et de façon générale faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour l'exécution de ce mandat, avec promesse de ratification de la part du/de la soussigné(e).

Le pouvoir conservera tous effets pour toute autre Assemblée qui, par suite de défaut de quorum ou de tout autre cause, serait ultérieurement réunie à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour.

Fait à _____ le _____ 2015

Signature (veuillez faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir").

(*) Merci d'indiquer pour les sociétés :

- Le dénomination officielle de la société qui détient les actions et le numéro d'enregistrement auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.
- Le nom, le prénom et la fonction du représentant de la dite société.

<p>PCB, Société Anonyme, Rond point Schuman 6, boîte 5 - 1040 Bruxelles RPM (Bruxelles) 0403.085.181</p>
--